

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 36
PUBLIQUE

Article intitulé « Côte d'Ivoire : Pascal Affi N'Guessan, président du FPI et Michel Gbagbo remis en liberté provisoire » publié le 5 août 2013 sur le site Internet Jeune Afrique

JEUNE AFRIQUE

Toute l'actualité africaine en continu

CÔTE D'IVOIRE

(14 réactions)

Pascal Affi N'Guessan, président du FPI, et Michel Gbagbo remis en liberté provisoire

05/08/2013 à 15:46 Par Baudelaire Mieu, à Abidjan



Pascal Affi N'Guessan était directeur de campagne de Laurent Gbagbo. © AFP Christian Ahounou

La justice ivoirienne vient d'annoncer la remise en liberté provisoire de quatorze détenus proches de Laurent Gbagbo, l'ancien chef de l'État. Parmi eux : Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien (FPI), incarcéré depuis avril 2011, Michel Gbagbo ou encore Geneviève Bro Gregbe.

(Mis à jour à 16h31)

Le pouvoir ivoirien souhaiterait-il faire quelques gestes d'apaisement envers l'opposition ivoirienne, et notamment le Front populaire ivoirien (FPI), parti de l'ex-chef de l'État, Laurent Gbagbo, actuellement détenu par la Cour pénale internationale, à La Haye ?

La justice ivoirienne a, en tous cas, décidé d'accorder la liberté provisoire à 14 personnalités pro-Gbagbo emprisonnées dans le cadre des enquêtes qui ont mené aux violences postélectorales, en 2010-2011. C'est ce qu'a annoncé Bruno Kone, le porte parole du gouvernement, lundi 5 août, à la sortie du Conseil des ministres.

Pascal Affi N'Guessan, président du FPI, en liberté provisoire

Dans la liste figure Pascal Affi N'Guessan, le président du FPI et ancien directeur de campagne de Laurent Gbagbo. Arrêté le 22 avril 2011, retenu un temps à l'hôtel Pergolas à Abidjan, il avait été envoyé dans le nord du pays avec le fils de Laurent Gbagbo. Il avait par la suite été **inculpé pour atteinte à la sûreté de l'État**.

Michel Gbagbo, le fils de l'ancien président, a également été libéré provisoirement. Ainsi que Geneviève Bro Gregbe, la présidente des Femmes patriotes, Justin Koua, Narcisse Téa Kuyo, Aboudramane Sangaré, Alcide Djédjé, Moïse Lida Kouassi, Soukouri Bohui, Alphonse Douaty, Séka Obodji, Henri-Philippe Dakoury Tabley, le colonel Konandi Kouakou et Nomel Djro.

« Cette décision est la bienvenue pour le gouvernement. C'est une mesure d'apaisement pour faciliter la réconciliation. La Côte d'Ivoire doit sortir de l'état de belligérance », a déclaré Bruno Koné au nom du gouvernement.

Avant cette annonce, la justice avait autorisé Charles Blé Goudé, l'ex-leader des Jeunes patriotes, à rencontrer ses avocats. Une première depuis son extradition d'Accra, le 17 janvier dernier. En 2011 et 2012, la justice ivoirienne avait déjà libéré plusieurs proches de Laurent

Gbagbo mais les caciques du FPI **continuent de plaider pour la libération de ceux qui sont encore incarcérés**, dans l'intérêt, disent-ils, de la réconciliation.

Les charges qui pèsent contre 84 proches de Laurent Gbagbo, y compris ceux qui bénéficient de la liberté provisoire, n'ont pas été levées. Elles ont été confirmées en juillet dernier par le tribunal d'Abidjan. Ils sont accusés de crimes de sang, crimes de guerre, atteinte à la sûreté de l'État, crimes économiques et entretien de bandes armées.

Baudelaire Mieu, à Abidjan

Tous droits de reproduction et de représentation